## **VOLVO PENTA**

Déclaration de conformité des moteurs pour bateaux de plaisance aux exigences relatives aux valeurs limites d'émissions de gaz d'échappement de la directive 2003/44/CE modifiant la directive 94/25/CE

**D1, D2** 

## Fabricant du moteur :

AB Volvo Penta Gropegårdsgatan 405 08 Göteborg Sweden

Organisme notifié pour la procédure d'évaluation de conformité des émissions de gaz d'échappement

TÜV SÜD Product Service Gmbh Ridlerstrasse 65 80339 München Germany Nombre ID:0123

Module d'application pour l'évaluation des émissions de gaz d'échappement ...... B + C

Autres directives communautaires appliquées ........ CEM 89/336/CEE

Description du/des moteurs(s) et exigences essentielles

Type de moteur...... Moteur diesel 4 temps

Modèle(s) de moteur concerné(s) par la présente déclaration

Numéro de certificat CE de type

D1-13	SB5 08 07 66019 005
D1-20	SB5 08 07 66019 005
D1-30	SB5 08 07 66019 006
D2-40	SB5 08 07 66019 006

Exigences essentielles	Normes utilisées	Autre document normatif utilisé
Annexe I.B – Émissions de gaz d'échappement		
Identification du moteur	Norme Volvo Penta	Annexe 1.B.1
Exigences relatives aux émissions de gaz d'échappement	EN ISO 8178	Annexe 1.B.2
Durabilité	Norme Volvo Penta	Annexe 1.B.3
Manuel de l'utilisateur	ISO 10240:2004	Annexe 1.B.4
Directive CEM	EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, CISPR 25	

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant. Je, soussigné, déclare au nom du fabricant que le(s) moteur(s) est/sont conforme(s) aux directives mentionnées ci-dessus lorsque installé(s) dans un bateau de plaisance, conformément aux instructions fournies par le fabricant de moteur, et que ce(s) moteur(s) ne doit/doivent pas être mis en service avant que le bateau de plaisance dans lequel il(s) sera/seront installé(s) ait été déclaré conforme aux dispositions pertinentes énoncées dans les directives mentionnées ci-dessus.

Nom et fonction : Tom Tveitan, Responsabilité Produit (identification de la personne habilité à signer la présente déclaration au nom du fabricant du/des moteurs(s) ou de son mandataire agréé)

Signature et fonction: (ou identification équivalente)

Date et lieu d'établissement : (jj/mm/aaaa) 29/08/2008 Göteborg

PL-103/08, issue 01